

BPJEPS LTP

Formation certificative Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Mention « Loisirs Tous Publics »

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION :

Accueil et positionnement

- Présentation de la formation, de l'équipe (formateurs, secrétariat, ...)
- Temps administratifs
- Jeu de présentation
- Test de positionnement (informatique, connaissance métier, connaissance publics, fiche d'activité...)
- Foire aux questions
- Présentation et organisation de la session de formation et de l'organisme de formation
- Construction du portefeuille de compétences (porte folio)

Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - Adapter sa communication aux différents publics
 - Les enjeux de la communication
 - La communication verbale/non-verbale
 - Les principes de la CNV
 - Le travail d'équipe
 - Produire des écrits professionnels
 - Les outils rédactionnels (emails, courriers, affiches, flyers, ...)
 - Maîtriser les techniques de la communication écrite (Dossier, courrier, note de service, publicité, affiches, prise de note, ...)
 - Utilisation des outils informatiques (traitement de texte, tableur, ...)
 - Promouvoir les projets et actions de la structure
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
 - Repérer les attentes et les besoins des différents publics (Connaissance des publics)
 - Les différents stades de l'évolution de l'enfant et du jeune
 - Les différentes tranches d'âge et leurs caractéristiques
 - Le public en situation de handicap
 - Les besoins des publics en rapport avec leurs spécificités
 - Choisir les démarches adaptées en fonction des publics
 - Garantir l'intégrité physique et morale des publics
- Contribuer au fonctionnement d'une structure
 - Se situer dans la structure
 - Les différents acteurs de la structure, leurs actions, leurs missions
 - Situer la structure dans les différents types d'environnement
 - Les différents acteurs du secteur d'activité, les partenaires, leur rôle
 - Participer à la vie de la structure
 - Responsabilité civile et pénale

- Monde professionnel
 - Droit du travail
 - Les différentes structures et leur fonctionnement
 - Le cadre juridique
 - Les droits et devoirs du salarié
- Rôle et fonction de l'animateur (qualités et compétences, rôle référent)
- Ethique et déontologie
- Education populaire

Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- Concevoir un projet d'animation
 - Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli
 - Concevoir et mettre en œuvre un projet d'activité
 - Les différents projets (éducatif, social, pédagogique, PEDT, personnalisé, ...)
 - Elaboration de fiche d'activité
 - Constat
 - Méthodologie d'un projet d'activité
 - Définir les objectifs et les modalités d'évaluation
 - La notion d'objectif, les moyens, les méthodes, évaluation, outil de création d'une activité
 - La notion d'évaluation (enjeux, définition d'un critère d'évaluation, outils d'évaluation)
 - Différentes méthodes de bilan (participatif, ...)
 - Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
- Conduire un projet d'animation
 - Planifier les étapes de réalisation
 - Animer en équipe dans le cadre du projet
 - Procéder aux régulations nécessaires
- Evaluer un projet d'animation
 - Utiliser les outils d'évaluation adaptés
 - Produire un bilan
 - Identifier des perspectives d'évolution

Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

- Organiser et évaluer les activités
 - Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur
 - Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
 - Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
 - Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
 - Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
 - Mettre en œuvre une organisation de travail collectif (personnels pédagogiques et techniques) au service de l'accomplissement du projet pédagogique (recrutement, conduite de réunion, menée d'entretiens, ...)
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs
 - Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et ressources contextuelles
 - Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif
 - Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets

Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics »

- Situer son activité d'animation dans un territoire
 - Permettre la découverte du territoire dans lequel s'inscrit l'activité
 - Favoriser l'autonomie des publics et faciliter leur interaction avec le territoire
 - Participer à un réseau territorial d'acteurs éducatifs, sociaux ou culturels
- Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
 - Mettre en œuvre et expliciter les gestes et les postures professionnelles
 - Utiliser les démarches pédagogiques pour permettre la découverte d'activités de loisirs et en particulier l'utilisation des techniques numériques
 - Adapter les outils et les techniques en respectant la sécurité des publics et des tiers
 - Encadrer une séance d'animation / Sécurité et Législation
 - La réglementation des ACM
 - Les droits de l'enfant
 - Les droits de l'Homme
 - Maltraitance / Discrimination
 - Rôle de l'assistant sanitaire / Contenu d'une trousse à pharmacie
 - Législation déplacements, activités, taux d'encadrement
 - La protection des mineurs
 - Réglementation des activités techniques pratiquées
 - Les différentes pédagogies
- Conduire des activités d'animation
 - Mettre en place et créer des situations ayant pour objet la découverte et la pratique d'activités scientifiques, techniques, culturelles, d'expression et d'activités physiques de loisirs
 - Les différentes techniques d'animation
 - Différents supports : Jeux, Activités d'expression, Activités de découverte technique et scientifique
 - Initier et mettre en place des situations d'apprentissages variées et ludiques favorisant la créativité, la prise d'initiative, la participation et la socialisation des publics
 - Mettre en place des progressions pédagogiques permettant d'encadrer des situations éducatives de découvertes collectives et individuelles

Suivi et accompagnement des stagiaires

- Accompagner les stagiaires tout au long de leur formation
 - Temps de bilan individuel (entretiens individuels de fin de phase, ...)
 - Temps d'accompagnement des écrits (suivi des dossiers de certification, lectures croisées, ...)
 - Temps de bilan collectif
- Evaluer sa progression
 - Analyse de pratique professionnelle
 - Temps d'auto-évaluation

 ***L'ensemble du contenu de formation ci-dessus n'est pas exhaustif.***

PROGRESSION PEDAGOGIQUE

UC1 – Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- 1.1 Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- 1.2 Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- 1.3 Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 – Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- 2.1 Concevoir un projet d'animation
- 2.2 Conduire un projet d'animation
- 2.3 Evaluer un projet d'animation

UC3 – Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)

- 3.1 Organiser et évaluer les activités
- 3.2 Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs
- 3.3 Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

UC4 – Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

- 4.1 Situer son activité d'animation dans un territoire
- 4.2 Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure
- 4.3 Conduire des activités d'animation

COMPETENCES ATTENDUES

La formation est constituée de 4 UC. Les 2 premières sont communes à tous les BP JEPS.

- **UC 1** : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- **UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- **UC 3** : Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'accueil collectif de mineurs (ACM)
- **UC 4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « loisirs tous publics »

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- ✓ Analyser et comprendre le fonctionnement de la structure.
- ✓ Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet permettant le développement de l'enfant et du jeune s'inscrivant dans le projet de la structure.
- ✓ Encadrer et animer un public mineur dans tous lieux et toutes structures avec différentes techniques d'animation.
- ✓ Evaluer et analyser un projet d'animation.
- ✓ Assurer la gestion et l'organisation d'un ACM.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Profil du stagiaire

Tous publics, demandeurs d'emploi, salariés (emploi d'avenir, CUI, CAE, CDD, CDI), Jeunes, personnes en reconversion professionnelle, Personne en situation de Handicap.

Prérequis

• Savoir Lire et écrire	• Avoir déjà préparé et mis en œuvre des activités.
• Avoir un Casier Judiciaire Vierge.	• Motivation pour l'animation.
• Avoir au moins 200 Heures d'expérience en animation sportive ou culturelle (Attestations)	• Utilisation de l'outil informatique (Suite bureautique).
• Ou avoir un diplôme dispensant (se renseigner chez PEPS)	• Être titulaire du PSC1 ou de l'un des équivalents suivants : AFPS - PSE1 - PSE2 - AFGSU de niveau 1 ou 2 ou SST (en cours de validité).

SELECTIONS

3 Tests de sélection :

- Un test écrit
- Un test oral de motivation
- Un test de travail collectif à effectuer

ORGANISATION

Formation en alternance

Durée Centre : 665 heures

Durée Entreprise : 812 heures

Horaires des journées en Centre de formation : 9h-12h ; 13h-16h

L'équipe pédagogique

- Une équipe pédagogique composée de professionnels pour former et accompagner, tout au long de la formation, en centre et en alternance.
- Des intervenants ponctuels en complémentarité de l'équipe.

Moyens pédagogiques et techniques

- Travail de groupe et sous-groupe.
- Méthodes actives.
- Temps de réflexion, d'échange

Moyens matériels

- Des salles de formation équipées de tableaux blancs
- Une salle cafétaria
- Un espace ressource
- Vidéo Projecteur, matériel informatique à disposition, matériel d'impression, matériel pédagogique

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- Entretien fin de phase (4 entretiens dans l'année) avec les formateurs en individuel et collectif
- Temps d'accompagnement des écrits (lectures croisées, ...)
- Analyse de pratique professionnelle
- Temps d'auto-évaluation
- Certifications à des temps précis de formation (UC 1,2,3,4).
- Suivi fin de formation, suivi après formation.

3 épreuves de Certification

○ **Evaluation certificative UC 4**

Un dossier (comprenant un projet d'animation, progression et méthodes pédagogiques), mise-en-œuvre d'une séance d'animation suivie d'un entretien avec un Jury.

○ **Evaluation certificative UC 1 et 2**

Un dossier + Un oral de présentation devant le jury, suivi d'un entretien avec celui-ci.

○ **Evaluation certificative UC 3**

Un dossier de présentation sur les fonctions de direction + Une soutenance de 10 minutes devant un jury suivi d'un entretien avec celui-ci.

CALENDRIER ET DATES IMPORTANTES

Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022	Janvier 2023	Février 2023	Mars 2023	Avril 2023	Mai 2023	Juin 2023	Juillet 2023	août 2023	Septembre 2023	Octobre 2023
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S	1 M	1 V	1 D
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D	2 M	2 S	2 L
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L	3 J	3 D	3 M
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 M	5 J
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V	7 L	7 J	7 S
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S	8 M	8 V	8 D
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D	9 M	9 S	9 L
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L	10 J	10 D	10 M
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L	11 M
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 M	12 J
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V	14 L	14 J	14 S
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 V	15 D
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D	16 M	16 S	16 L
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L	17 J	17 D	17 M
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 M	19 J
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V	21 L	21 J	21 S
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S	22 M	22 V	22 D
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D	23 M	23 S	23 L
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L	24 J	24 D	24 M
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 M	26 J
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 L	27 J	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 M	28 V	28 D	28 M	28 V	28 L	28 J	28 S
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S	29 M	29 V	29 D
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 S	30 L
31 L	31 M	31 J	31 S	31 M	31 V	31 V	31 L	31 M	31 V	31 L	31 J	31 M	31 M

Information collective
Tests de sélection
Positionnement
Congés/Féries
OF
Entreprise
Réunion Tuteurs
Comité de pilotage

PLANIFICATION ET ORGANISATION DU BPJEPS LTP 2022/2023

Dates infos Collectives	Mardi 21 juin 2022 à 14h	Mardi 06 septembre 2022 à 14h	Mardi 13 septembre 2022 à 14h
Date limite de dépôt	mardi 20 septembre 2022 à 14h		
Date de début	Lundi 07 novembre 2022	Date de Fin	Vendredi 13 octobre 2023
Horaires OF	De 9h à 12h et de 13h à 16h		
Heures OF / jour	6	Heures OF Total	665
Heures Ets / jour	7	Heures Ets Total	812
Jours OF Total	105 + 5	Total Heures formation	1477
Jours Ets Total	116	Total Jours formation	226

Tests de sélection

Désignation	Dates	Heures	Nombre de personnes présentes
Test écrit	Mardi 18 octobre 2022	De 9h00 à 12h00	10 à 70
Travail collectif	Jeudi 20 octobre 2022	De 9h à 11h	10 à 70
Entretien individuel de motivation	Jeudi 20 octobre 2022	11h à 12h et 14h à 16h	10 à 70

Dates du Positionnement

Du Lundi 07 novembre 2022 au Lundi 14 novembre 2022

Stage de direction

Du 3 juillet au 11 août 2023

CERTIFICATIONS

Désignation des certifications	Date dépôt des dossiers	Dates ou Période	Date des rattrapages
UC 0	Présentation structure	Lundi 23 janvier 2023 à 9h	Du 01/02/2023 au 17/02/2023
UC 4	Proposition de 3 dates de certification MSP	Avant le Lundi 06 mars 2023 à 9h	-
	Dossier MSP	Lundi 03 avril 2023 à 9h	Du 17/04/2023 au 10/05/2023
UC 1 et 2	Dossier évaluation projet d'animation	Lundi 19 juin 2023 à 9h	Jeudi 29 juin 2023
UC 3	Direction	Lundi 25 septembre 2023 à 9h	Jeudi 12 octobre 2023
			Mardi 05 décembre 2023

Suivi Tuteurs

Réunion tuteurs	Mardi 13 décembre 2022 à 14h
Période visite si tuteur absent à la réunion tuteurs	Du 14 décembre 2022 au 13 janvier 2023
Comité de Pilotage mi formation	Jeudi 11 mai 2023 à 14h
Comité de Pilotage fin formation	Mardi 10 octobre 2023 à 14h